

LA PART DES AUTRES, C'EST QUOI ?

LE PROJET

L'URIOPSS et FACE souhaitent récompenser par l'organisation du prix régional « La Part des autres » un binôme formé par une association et une entreprise ayant déployé un projet commun durable autour de la solidarité en Pays de la Loire.

DANS QUEL BUT ?

- ➡ Favoriser des échanges durables entre associations et entreprises.
- ➡ Valoriser et multiplier les actions de solidarité menées en Pays de la Loire.
- ➡ Renforcer le lien social et l'insertion des personnes les plus fragiles.

POURQUOI PARTICIPER ?

- ➡ Faire connaître votre association ou votre entreprise et mettre en lumière vos actions communes.
- ➡ Rendre visible votre action à l'échelle de la région.
- ➡ Rencontrer d'autres associations et entreprises qui partagent les mêmes ambitions et favoriser les échanges de compétences.
- ➡ Devenir un ambassadeur de la promotion de la coopération entre entreprises et associations.
- ➡ Valoriser l'implication des collaborateurs et accroître la motivation de votre équipe.
- ➡ Bénéficier d'une communication ciblée.
- ➡ Participer à la remise des prix et avoir l'opportunité de recevoir le premier Prix de la solidarité des Pays de la Loire ou l'un des deux prix spéciaux.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'URIOPSS

(Union Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux depuis 1948)

UNIR LES ASSOCIATIONS POUR DÉVELOPPER LES SOLIDARITÉS.

Sa mission est de participer à la construction du lien social et à la lutte contre toutes les exclusions. Ses actions sont motivées par la volonté d'agir collectivement au bénéfice de la personne.

FACE

(Fondation Agir Contre l'Exclusion depuis 2006)

UN RÉSEAU D'ENTREPRISES ENGAGÉES AU SERVICE DE L'HOMME.

Ce réseau compte sur la mobilisation de plus de 400 entreprises afin de lutter contre l'exclusion, les discriminations et de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en difficulté.

"Pour nous, le développement social et économique sont constitutifs l'un de l'autre. Ainsi, nous nous allions aujourd'hui afin d'encourager les collaborations entre les acteurs associatifs et économiques du territoire et donner envie à d'autres de s'engager dans une démarche de partenariat durable."



SÉLECTION ET REMISE DES PRIX

JURY

- ➡ plusieurs bénéficiaires d'un accompagnement de la part des deux associations organisatrices
- ➡ deux membres issus du Conseil d'administration de l'URIOPSS
- ➡ deux membres issus du Conseil d'administration de FACE

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le **11 décembre 2018** lors d'un événement spécial en présence des partenaires de cette première édition. Elle se tiendra à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire (1, rue de la Loire - 44000 Nantes).

Tous les participants et sympathisants de cette deuxième édition du prix « La Part des autres » pourront faire connaissance, échanger et partager autour d'un cocktail.

PARTENAIRES



COMMENT PARTICIPER ?

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

➡ Seul un binôme formé d'une association et d'une entreprise peut concourir. Le projet présenté doit avoir été conduit par les deux structures et mené sur le territoire de la région des Pays de la Loire.

➡ L'entreprise ou l'association doit avoir au moins un établissement ou une activité en Pays de la Loire.

➡ L'action associée au projet présenté doit être échue depuis deux ans au maximum à la réception de la candidature.

➡ Le projet doit avoir contribué à soutenir une action concrète qui a eu un impact sur les personnes accompagnées et/ou accueillies par l'association.

➡ Une relation durable doit s'être développée entre l'association et l'entreprise.

DOSSIER DE CANDIDATURE (date limite : 20/10/2018)

➡ Le télécharger et le compléter sur www.lapartdesautres.fr

➡ Téléphoner au **02.51.84.50.10**

➡ Le retirer au format papier à l'adresse :

URIOPSS

**4, rue Arsène Leloup
44185 Nantes Cedex 4**

Une fois complété, le dossier est à envoyer à :

contact@lapartdesautres.fr

ou

URIOPSS - Prix « La part des autres »

**4, rue Arsène Leloup - BP98501
44185 Nantes Cedex 4**

EN SAVOIR PLUS

<http://www.lapartdesautres.fr/>

contact@lapartdesautres.fr

Contact La Part des autres :

contact@lapartdesautres.fr
à l'URIOPSS : 02 51 84 50 10
à FACE : 02 28 08 10 42

Pour contacter les associations organisatrices :

URIOPSS

02 51 84 50 10 - <http://www.uriopss-pdl.asso.fr/>
4, rue Arsène Leloup - BP 98501
44185 Nantes Cedex 4

FACE Loire Atlantique

02 28 08 10 42 - <http://www.faceatlantique.fr/>
1, avenue de l'Angevinière
44800 Saint-Herblain

LA PART DES AUTRES

VOTRE HISTOIRE COMPTE, PARTAGEZ-LA !

DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX
DE LA SOLIDARITÉ EN PAYS DE LA LOIRE

REMISE DU PRIX LE 11 DÉCEMBRE 2018

Lancement du prix : 10 juillet 2018

Clôture des candidatures : 20 octobre 2018

